

COMMUNE DE MEZIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers en exercice : 13****Présents : 12****Pouvoirs : 1****POUR : 11****CONTRE : 1**

L'an deux mille dix-neuf, le trois avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Mézin, dûment convoqué le 27 mars 2019, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, Maire.

Présents : Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Alain VILLA, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Christiane DUCOUSSO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Monsieur Julien CHAPOLARD, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.

Excusés : Madame Mélanie DASTE donne pouvoir à Madame Dominique BOTTÉON.

Secrétaire de Séance : Madame Dominique BOTTÉON.

DEL 22/2019**Objet : Décision d'emprunt**

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins des opérations visées ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000,00 € sur une durée de 15 ans.

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales y attachées proposées par LA BANQUE POSTALE,

Considérant l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 1 voix contre (Monsieur Jean-Michel MANABERA), 1 abstention (Madame Christiane DUCOUSSO) et 11 voix pour, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** l'emprunt pour financer les investissements portés au BP 2019, pour un montant de 300 000,00 € sur 15 ans, à taux fixe de 1.27%, de périodicité trimestrielle, à échéances constantes, avec une commission d'engagement de 0.10% du montant du contrat de prêt,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec LA BANQUE POSTALE.

Le Maire,
Jacques LAMBERT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

